



PREFET DE L'HERAULT

## **Avis d'enquête publique**

**préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'opérations de restauration immobilière (ORI) du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) sur 5 immeubles situés dans le centre-ville de Béziers**

Dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, l'opération de restauration immobilière de 5 immeubles situés dans le centre-ville de Béziers, est soumise à une enquête publique qui se déroulera du lundi 9 septembre 2019 à 9h00 au vendredi 27 septembre 2019 à 12h00, soit durant 19 jours consécutifs.

Monsieur Jacques ARMING, ingénieur principal territorial, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Madame Stéphanie BIALES, chargée de l'opération au sein de VIATERRA, concessionnaire pour le compte de la ville de Béziers est la personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés au numéro de téléphone suivant : 04 67 28 28 49

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier et le registre d'enquête seront déposés et consultables à la mairie de Béziers siège de l'enquête au service urbanisme réglementaire, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, l'après-midi sur rdv en appelant au 04 67 36 80 72.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, les observations du public à la mairie de Béziers (caserne saint-Jacques), siège de l'enquête, aux dates et heures suivantes :

- lundi 9 septembre 2019 de 9h00 à 12h00
- jeudi 19 septembre 2019 de 14h00 à 17h00
- vendredi 27 septembre 2019 de 09h00 à 12h00

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la requête dûment motivée.

Il sera également possible d'adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur Jacques ARMING - commissaire enquêteur  
Restauration immobilière O.R.I. – 5 immeubles  
Mairie de Béziers- service urbanisme réglementaire  
avenue de la marne  
34 500 Béziers

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet pourra prononcer, par arrêté, la Déclaration d'Utilité Publique l'opération de restauration immobilière de 5 immeubles situés dans le centre-ville de Béziers, dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.